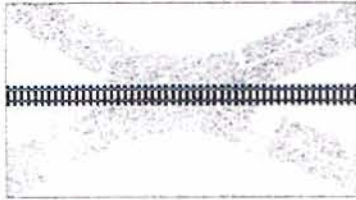


Association des Usagers des
Rue et Routes de Pau



Madame Josette Bourdeu
Maire de Lourdes
Hôtel de Ville
Avenue Foch
65100 Lourdes

Lourdes, le 24 avril 2014

Objet : passage à niveau 181

Madame le Maire

Comme vous le savez le passage à niveau 181 sis sur la commune de Lourdes au carrefour des rue et route de Pau/ avenue Antoine-Béguère/ Boulevard Célestin-Romain a été fermé à la circulation automobile par arrêté préfectoral en substitution des pouvoirs de police du Maire au mois de juillet 2009.

Vous étant constituée soutien à notre combat en faveur d'une réouverture, il est sans doute parfaitement inutile de vous restituer le fil et les avatars notamment judiciaires de notre action.

Je me limiterai donc à attirer votre attention sur le fait que cette fermeture a été opérée faute pour la Ville de Lourdes d'avoir pris les mesures nécessaires à la mise en sécurité de la traversée du passage à niveau, notamment par la mise en place de gabarits et de la signalisation adaptée à son droit.

Lors d'une de ses interventions récentes, Monsieur Alain Garrot, depuis lors votre premier Adjoint, a vivement indiqué son souhait de voir remises à l'étude les possibilités – enfin- raisonnées de la remise en service du PN 181.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons entendu cette proposition à laquelle nous associerons toute notre expérience de cette pénible situation.

Dès lors et comprenant que la seule piste de la concertation avec les services de l'Etat et la SNCF, sur la base du rapport SETRA ayant prélué aux décisions de l'époque, nous sollicitons votre intervention et votre soutien afin d'asseoir autour de la table des discussion les interlocuteurs en mesure de proposer enfin une solution sensée et conforme aux besoins de la population, en un mot de rouvrir le dossier du PN 181.

Sur ce dernier point, il est tout aussi inutile je crois de vous informer des désordres occasionnés par cette fermeture notamment en matière de circulation aux entrées de Lourdes.

Souhaitant trouver auprès de vous une oreille plus favorable, je vous prie d'agréer, **Madame le Maire**, l'assurance de ma respectueuse considération .

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Gélis', written in a cursive style.

Christian Gélis
Président